

# Revue d'Histoire des Mathématiques



*Publier sous l'Occupation I.  
Autour du cas de Jacques Feldbau  
et de l'Académie des sciences*

Michèle Audin

Tome 15 Fascicule 1

**2 0 0 9**

**SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DE FRANCE**

Publiée avec le concours du Ministère de la culture et de la communication (DGLFLF) et du Centre national de la recherche scientifique

# REVUE D'HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES

---

## RÉDACTION

**Rédacteur en chef :**  
Norbert Schappacher

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Philippe Nabonnand

**Membres du Comité de rédaction :**

Tom Archibald  
Alain Bernard  
Frédéric Brechenmacher  
Marie-José Durand-Richard  
Étienne Ghys  
Hélène Gispert  
Jens Høyrup  
Agathe Keller  
Laurent Mazliak  
Karen Parshall  
Jeanne Peiffer  
Sophie Roux  
Joël Sakarovitch  
Dominique Tournès

**Directeur de la publication :**  
Stéphane Jaffard

## COMITÉ DE LECTURE

Philippe Abgrall  
June Barrow-Greene  
Liliane Beaulieu  
Umberto Bottazzini  
Jean-Pierre Bourguignon  
Aldo Brigaglia  
Bernard Bru  
Jean-Luc Chabert  
François Charette  
Karine Chemla  
Pierre Crépel  
François De Gandt  
Moritz Epple  
Natalia Ermolaëva  
Christian Gilain  
Catherine Goldstein  
Jeremy Gray  
Tinne Hoff Kjeldsen  
Jesper Lützen  
Antoni Malet  
Irène Passeron  
Christine Proust  
David Rowe  
Ken Saito  
S. R. Sarma  
Erhard Scholz  
Reinhard Siegmund-Schultze  
Stephen Stigler  
Bernard Vitrac

---

### Secrétariat :

Nathalie Christiaën  
Société Mathématique de France  
Institut Henri Poincaré  
11, rue Pierre et Marie Curie, 75231 Paris Cedex 05  
Tél. : (33) 01 44 27 67 99 / Fax : (33) 01 40 46 90 96  
Mél : [revues@smf.ens.fr](mailto:revues@smf.ens.fr) / URL : <http://smf.emath.fr/>

---

**Périodicité :** La *Revue* publie deux fascicules par an, de 150 pages chacun environ.

**Tarifs 2009 :** prix public Europe : 66 €; prix public hors Europe : 75 €;  
prix au numéro : 36 €.

Des conditions spéciales sont accordées aux membres de la SMF.

**Diffusion :** SMF, Maison de la SMF, Case 916 - Luminy, 13288 Marseille Cedex 9  
AMS, P.O. Box 6248, Providence, Rhode Island 02940 USA

© SMF N° ISSN : 1262-022X

Maquette couverture : Armelle Stosskopf

**PUBLIER SOUS L'OCCUPATION I.  
AUTOUR DU CAS DE JACQUES FELDBAU  
ET DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES**

MICHÈLE AUDIN

---

**RÉSUMÉ.** — C'est un article sur les publications mathématiques pendant l'Occupation (1940–44). À travers les cas de quatre mathématiciens, et surtout de celui de Jacques Feldbau (un des fondateurs de la théorie des fibrés, mort en déportation), nous étudions la façon dont la censure a frappé les mathématiciens français définis comme juifs par le « Statut des juifs » d'octobre 1940 et les stratégies de publication que ceux-ci ont alors utilisées (pseudonymes, plis cachetés, journaux provinciaux...) La manière dont les « lois en vigueur » ont été (ou n'ont pas été) discutées et appliquées à l'Académie des sciences est également étudiée.

**ABSTRACT** (Publishing during German Occupation of France I. The case of Jacques Feldbau and the Académie des sciences)

This article is about mathematical publishing during the German Occupation of France (1940–44). Concentrating on four particular cases, and especially on the case of Jacques Feldbau (one of the founders of the theory of fibre bundles, who died in deportation), we investigate how censorship affected French mathematicians who were declared jewish by the “Statut des juifs” of october 1940, and the strategies these mathematicians then developed (pseudonyms, sealed envelopes, provincial journals...). The way in which

---

Texte reçu le 22 octobre 2007, révisé le 5 mars 2008, accepté le 16 juillet 2008.

M. AUDIN, Institut de Recherche Mathématique Avancée, Université de Strasbourg,  
7 rue René Descartes, 67084 Strasbourg Cedex France.

Courrier électronique : [Michele.Audin@math.unistra.fr](mailto:Michele.Audin@math.unistra.fr)

Url : <http://www-irma.u-strasbg.fr/~maudin>

Classification mathématique par sujets (2000) : 01A60, 57RXX.

Mots clés : Publications, censure, deuxième guerre mondiale, Académie des sciences, fibrés, homotopie.

Key words and phrases. — Publications, censorship, World War II, Paris Academy, fibre bundle, homotopy.

Vichy laws were (or were not) discussed and applied at the Paris *Académie des sciences* is investigated as well.

## INTRODUCTION

L'objet de cet article est d'étudier, autour du cas du topologue Jacques Feldbau, la manière dont les mathématiciens français juifs (c'est-à-dire définis comme tels par le « Statut des juifs » du 3 octobre 1940) ont pu — ou n'ont pas pu — publier les résultats de leurs recherches dans les journaux spécialisés pendant la période de l'Occupation allemande (1940–1944).

### *Les contextes*

Le contexte pour les mathématiques est celui de l'élaboration dans les années 1930 et 1940, des fondements d'un groupe de sous-disciplines que l'on appelle aujourd'hui la topologie (générale, algébrique, différentielle) et la géométrie (différentielle) et en particulier de la participation à cette élaboration de mathématiciens français de la descendance d'Élie Cartan, Ehresmann et Feldbau notamment.

Le contexte historique général, dont ce contexte mathématique est indissociable, est celui de l'Occupation allemande et du régime de Vichy. Rappelons que le territoire français est en majorité occupé par les troupes allemandes à partir de l'armistice du 22 juin 1940 (il le sera complètement après le 11 novembre 1942) ; le pays (privé de l'Alsace et de la Moselle) est administré depuis Vichy par le gouvernement de l'« État français » dirigé par Philippe Pétain — l'Allemagne exerçant de surcroît ses droits de puissance occupante dans la zone occupée.

On le sait, cet « État français » a très rapidement et largement anticipé et devancé les désirs des occupants, notamment, pour ce qui nous concerne ici, en promulguant, dès le 3 octobre 1940, une série de décrets rassemblés sous le titre de « Statut des juifs ». Le cadre général des effets de la politique de Vichy, et en particulier de ces décrets, sur l'Université est bien décrit et étudié dans les travaux précurseurs de Claude Singer, notamment dans son livre [1992] et dans son article [1994].

On sait aussi que cet antisémitisme français officiel s'est développé et renforcé, des décrets du 3 octobre 1940 à celui du 6 juin 1942, en passant par la loi du 2 juin 1941 et l'établissement d'un fichier des juifs, allant d'une logique d'exclusion des juifs à la logique d'extermination<sup>1</sup> qui lui a fait rafler les Français juifs après les juifs d'origine étrangère pour les regrouper dans des camps comme celui de Drancy avant de les acheminer vers les camps d'extermination nazis — ce sera notamment le sort de Jacques Feldbau, mathématicien français juif mort en déportation.

En ce qui concerne les publications scientifiques, le statut des juifs du 3 octobre 1940, dans son article 5, stipule :

Les juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : Directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques, à l'exception de publications de caractère strictement scientifique. [...]

La même exception (qui semble tolérer que les scientifiques juifs publient leurs articles) figure encore dans le statut modifié du 2 juin 1941 (toujours l'article 5)<sup>2</sup> :

Sont interdites aux juifs les professions ci-après : Banquier, changeur, démarcheur ; [...]

Éditeur, directeur, gérant, administrateur, rédacteur, même au titre de correspondant local, de journaux ou d'écrits périodiques, à l'exception des publications de caractère strictement scientifique ou confessionnel ; [...]

Il semblerait donc qu'un scientifique, même réputé juif, puisse continuer, d'après la loi française, à publier. La réalité, nous allons le voir, est assez différente. Beaucoup de journaux scientifiques sont publiés à Paris, c'est aussi là que siège l'Académie des sciences, en zone occupée, donc. Et il y a une censure allemande pendant l'Occupation, il y a aussi des interdictions sur les publications et, en cohérence avec la politique de l'« État français », devant les demandes allemandes comme pour le statut des juifs, il y a des scientifiques français qui participent à cette censure.

<sup>1</sup> Comme le dit l'historien Denis Peschanski dans l'introduction de Sabbagh [2002].

<sup>2</sup> *Journal officiel*, 14 juin 1941, p. 2475.